Bulletin Municipal

Commune de Lemberg

Hiver 2020

Hommage à Patrick

Depuis 1995 vous recevez deux fois par an le bulletin municipal d'informations et, par tradition, la première page était réservée pour le mot du Maire.

Patrick nous a quittés le 5 novembre dernier et par respect et décence cette édition dérogera à la règle.

Nous sommes nombreux à vouloir partager ce triste moment et vous trouverez dans les pages suivantes un extrait des hommages que nous avons voulu lui rendre.

« Musch ebs Han ? » « Tu peux m'appeler Patrick, si tu as besoin de quelque chose ! » C'est par ces mots qu'il répondait à ceux qui l'interpellaient par un « Monsieur Klein ». Mise en confiance, écoute, disponibilité faisaient de lui un homme au grand cœur, toujours prêt à rendre service. Pour moi tu étais aussi mon cousin et je te renouvelle mon amitié et mon attachement.

C'est il y a 6 ans que j'ai vraiment appris à découvrir l'homme et que j'ai pu constater à quel point son village lui tenait à cœur. Il avait une faculté et même une facilité à ouvrir les portes pour plaider la cause de Lemberg. Toujours le bon mot pour apaiser ou dédramatiser une situation, il émanait de lui une force, faisant passer les autres avant sa propre personne. Patrick, nous mènerons à bien le programme que, toi et nous, avons initié lors de la campagne électorale.

Celui qui marqua d'une emprise indélébile mon chemin de vie s'en est allé. Coucher sur papier la chose n'est pas aisée, alors, Patrick je te dis simplement « Merci, tu m'a tellement appris ».

Je garderai de lui le souvenir d'un homme d'action, de conviction et toujours soucieux de faire évoluer son village. Il m'a accordé sa confiance et j'essaierai de lui faire honneur.

Notre amitié de plus de 30 ans a laissé un cortège de souvenirs et moments passés à faire et refaire le meilleur pour Lemberg et nous n'oublierons pas ces moments de partage et de passion. Ce fut un bonheur de t'avoir comme « Ami » et comme « Maire ». Les idées et projets que tu as initiés, nous ferons tout pour les concrétiser et tu ne seras jamais loin de nous. Repose en *paix.*

Conseiller Municipal en 1995, adjoint de 2001 à 2008, Premier Adjoint de 2008 à 2014, Maire en 2014 et réélu en 2020 soit 25 ans au service de sa commune, Patrick s'est investi dans la gestion municipale et a su s'entourer d'une équipe solide et motivée. Ses compétences étaient aussi reconnues par la Communauté de Communes qui lui avait, par 2 fois, confié un poste de Vice-Président. Si les longs discours n'étaient pas sa tasse de thé, c'était un homme de terrain et d'action qui savait aussi déléguer, comme il l'avait appris de son prédécesseur, et compter sur les compétences de ses collaborateurs. Merci Patrick pour toutes ces années passées dans le partage, la confiance et l'amitié.

Nous venons de perdre un homme d'une grande valeur qui a porté en lui, pendant 25 ans, la sincérité de son engagement au service de notre Commune et de nos concitoyens. Patrick était passionné, serviable, engagé autant dans la vie communale que dans le soutien ou la participation aux associations.

Ses amis de l'association « Une rose, un espoir » lui ont aussi rendu un magnifique hommage.

Au revoir Patrick et comme tu le disais toujours « A plus, dans le bus !»

Le personnel communal se joint à l'Equipe Municipale pour cet hommage.

Hommage à Patrick Klein

Patrick Klein nous a quittés le 5 novembre 2020 à l'âge de 64 ans, terrassé par une maladie implacable. Comme l'oiseau touché en plein vol il quitte brutalement une vie d'intenses activités et de projets multiples.

Confortablement réélu Maire de Lemberg en mars, sa disparition laisse une famille et un conseil municipal bouleversés et désemparés. Ses obsèques, le 7 novembre, en cercle réduit pour des raisons sanitaires, en présence de M. le Sous-Préfet, de parlementaires, d'une partie de ses collègues élus et du personnel municipal, sont un vibrant témoignage de l'estime dont jouissait Patrick dans les instances de décision. Un retour sur le parcours hors du commun de cet enfant du Pays, permettra à nos concitoyens, Lembergeois de souche ou d'adoption, de mieux cerner la personnalité de l'édile que nous venons de perdre.

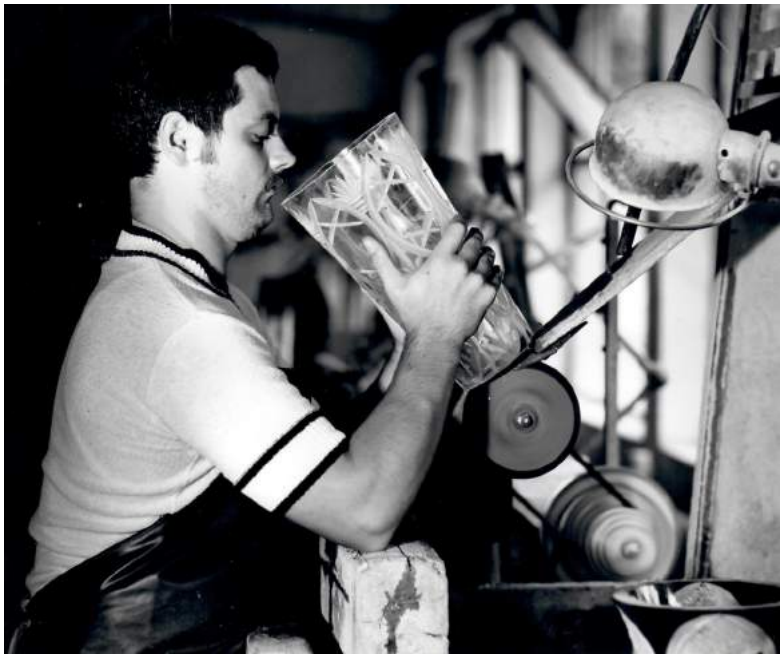

Patrick, jeune tailleur dans l'Atelier Crislor de son père

Patrick Klein est né le 13 juin 1956 à Ingwiller. Aîné d'une fratrie de 6 enfants, 4 garçons et 2 filles, il fait la joie de ses heureux parents domiciliés rue de Mouterhouse à Lemberg. Son père, François, artisan tailleur sur cristaux, Meilleur Ouvrier de France, Conseiller Municipal de 1971 à 1995 lui a très tôt inculqué le sens de l'effort, de la recherche de la perfection et de la prise de responsabilités. De sa maman Elise Hector, elle-même issue d'une famille très nombreuse, il a hérité du sens de la famille, de la solidarité et du respect des autres.

Son enfance, heureuse et insouciante, s'est entièrement déroulée à Lemberg. Elève de l'école primaire de garçons, Patrick est peu attiré par le domaine scolaire proprement dit, son intérêt étant accaparé par les activités extérieures. Très actif, voire espiègle, il est très familier de tout ce qui se passe dans le village. Mais très tôt, son admiration pour son père, qui est une référence dans le domaine du travail bien fait, le pousse à l'imiter et à s'initier à la taille du cristal. Dès l'âge de 15 ans, il commence l'apprentissage dans la taillerie « Crislor » de son père. Durant 3 ans il alternera cette pratique avec des séjours hebdomadaires au Lycée Professionnel et obtiendra son CAP de tailleur sur cristal en 1972. En 1977 il épouse Francine Oswald de Lambach. De leur mariage sont issus 3 enfants : Christophe en 1979, Sandrine en 1983 et Mickaël 1984.

Patrick travaille quelques années chez son père. C'est l'époque où il adhère au Rotary-Club de Bitche dont il assurera plusieurs années la présidence. Cette fonction, outre la valeur philanthropique qu'elle porte en elle, a permis à Patrick de s'ouvrir à des représentants d'autres métiers dont le contact et l'expérience ont été des plus enrichissants. En 1989, il acquiert dans la zone artisanale de Lemberg un bâtiment commercial où il installera une taillerie et un magasin « Cristalem » qui deviendra Euro-Cristal et qui a subsisté jusqu'à ce jour.

1995 sera une année qui marque le grand tournant de sa carrière. Invité par Fernand Henrich à faire partie de la liste « Lemberg Autrement », il est élu au Conseil Municipal en juin. Alors commence le lent apprentissage du fonctionnement des affaires publiques durant un mandat aux péripéties nombreuses. En 2001, la liste est reconduite et le poste de 3ème Adjoint vient confirmer un engagement efficace et une loyauté de tous les instants dans les affaires communales. En 2008, après une élection flatteuse, il s'impose naturellement comme 1er Adjoint. Parallèlement il devient Vice-Président du Syndicat d'assainissement de la Schwalb, et, dans la foulée en 2009 Vice-Président de la Communauté des Communes du Pays de Bitche. Durant tous ces mandats Patrick est principalement chargé du suivi des chantiers, tâche dont il s'acquittera avec conscience. Après le retrait du Maire Fernand Henrich en 2014, Patrick est élu tout naturellement au scrutin de liste au premier tour, face à 2 listes concurrentes et devient Maire de Lemberg.

L'Edile municipal (2014 - 2020)

Avec une confortable majorité le nouveau Maire doit néanmoins travailler sous les assauts constants d'une opposition rétive qui perturbe fréquemment la sérénité des débats. Le bilan des réalisations dans ces conditions de travail, est tout à fait honnête. Disposant d'une gestion budgétaire saine, le nouveau conseil met un terme au chantier de la rue St Maurice qui est une réussite, aménage un city-stade dans la cour de l'école « Les Verriers », un espace de jeux pour les enfants derrière la Poste. De multiples aménagements mineurs contribuent à l'embellissement du village. Deux gros projets auxquels Patrick tenait beaucoup seront l'objet de destinées différentes. La sécurisation de la Grand'rue, projet-phare de la municipalité, n'a vu les travaux débuter qu'en 2020. Ils sont actuellement en cours mais Patrick ne les verra, hélas, plus aboutir. Mais la réalisation qui lui tenait le plus à cœur, la construction de résidences pour personnes âgées encore valides, prévue derrière la Poste, le long de la voie ferrée, n'a pu se faire, les subventions prévues n'ayant pu être obtenues. Patrick affectionnait aussi les relations de jumelage avec la commune allemande de Lemberg-Pfalz dont il ne manquait aucune rencontre.

Patrick et le Maire de Lemberg-Pfalz Heinrich Hoffmeister à une rencontre de jumelage

Patrick avec Francis Vogt à l'inauguration du chantier de l'école

Le Vice-Président du Syndicat Intercommunal du Pays de Bitche (2009-2020)

Durant plus de 10 ans, Patrick a rempli ces fonctions à la satisfaction générale sous la houlette de Francis Vogt, Président. Parmi les multiples chantiers qu'il a suivis en qualité d'Adjoint Technique figure la rénovation complète du site Verrier de Meisenthal qui est en voie de finition. Son décès est venu brutalement mettre fin à ces activités et aux projets de Patrick qui venait d'être réélu avec une nouvelle équipe en mars 2020. Gageons que ses successeurs auront à cœur d'achever le travail mis en chantier. Mais Patrick, mis à part sa vie professionnelle et ses engagements au service de la collectivité, restera dans le souvenir de nombre de Lembergeois pour ses qualités humaines.

Un homme proche des habitants.

Patrick Klein était d'accès jovial, gai, très soucieux du bien-être de ses concitoyens. Il n'hésita jamais à s'engager personnellement pour aider ou dépanner quand le besoin se faisait sentir. Combien de fois, a-t-il dégagé dans l'urgence les voies enneigées du village à toutes les heures de la journée ! Combien de personnes a-t-il aidées pour régler de menus problèmes du quotidien ! Il était aimé d'une majorité de Lembergeois et ce n'est pas un hasard si, à la dernière élection en 2008, avant le scrutin de liste, il a obtenu sur son nom un nombre de voix rarement atteint chez nous.

Il adorait la moto. Et son adhésion au Moto-club en 2001 lui permit, grâce à l'opération « Une rose, un espoir » au profit de la recherche contre le cancer, d'associer sa passion du sport à une cause humanitaire. De même il a été membre du Conseil d'Administration de la Mission Locale pour l'Emploi de Sarreguemines. Il a ainsi permis à plus d'une personne de s'intégrer dans le monde du travail.

Patrick le motard avec 2 de ses petits-enfants

Patrick avait le contact facile, la parole imagée. Il savait écouter les gens, particulièrement les personnes âgées. Il a passé de bons moments à leur contact aux cérémonies des vœux et plus intimement aux multiples rencontres du Club des Seniors.

Patrick au repas communal des Seniors au restaurant scolaire en 2013.

Patrick nous a quittés. Il manquera à la commune, il manquera à son épouse Francine, son meilleur soutien dans les épreuves de tous genres qu'il a subies. Proche de ses enfants et de ses petits-enfants, il redoutait de devoir les quitter. Son amour incommensurable pour eux les accompagne dans chaque moment de leur vie. A sa famille toute entière qui peut être légitimement fière de lui, nous exprimons toute notre sympathie.

Fernand Henrich

Infos pratiques

Démarchage téléphonique : une loi pour lutter contre les abus

Démarchages abusifs, appels frauduleux aux numéros surtaxés : le consommateur est désormais mieux protégé. Le démarchage téléphonique pour les travaux de rénovation énergétique est interdit. Dans les autres secteurs, les appels passés à des personnes inscrites sur Bloctel sont sanctionnés plus lourdement. La loi Naegelen est parue au Journal Officiel le 25 juillet 2020.

Principales mesures :

- Le professionnel doit se présenter de façon claire, précise et compréhensible au téléphone et doit également rappeler au consommateur son droit à s'inscrire sur Bloctel.
- Le démarchage à domicile est interdit pour la vente d'équipements ou la réalisation de travaux pour des logements en vue de la réalisation d'économies d'énergie ou de la production d'énergies renouvelables. Il reste autorisé pour des sollicitations intervenant dans le cadre de l'exécution d'un contrat en cours.
- Les entreprises qui ont recours au démarchage téléphonique doivent respecter un code de bonnes pratiques.

Tout contrat conclu avec un consommateur à la suite d'un démarchage téléphonique réalisé en violation de ces nouvelles dispositions est nul. Il était temps que cessent tous ces appels concernant les travaux d'isolation. Le travail est souvent bâclé, incomplet. Si vous voulez faire ce genre de travaux, il est préférable de contacter au préalable une entreprise locale, agréée RGE et ayant pignon sur rue.

Christian Amerein

Infos pratiques

Modification du congé de paternité !

A partir de juillet 2021 le congé de paternité passera à 28 jours.
Sept jours devront être pris par les pères, sur le modèle en vigueur pour le congé maternité.
A savoir : une première période de 4 jours consécutifs, suivant immédiatement le congé de naissance qui, lui, ne change pas (il reste fixé à 3 jours). Ces 7 jours doivent obligatoirement être pris dès la naissance de l'enfant par le père (ou l'autre parent).

Cette réforme est une piste de réponse à plusieurs enjeux de société : l'implication des pères dans l'éducation des enfants, le rééquilibrage des tâches familiales, mais aussi l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, la maternité étant clairement identifiée comme un frein à la carrière de ces dernières.

Le congé paternité est ouvert au conjoint salarié de l'enfant ou à la personne salariée liée à elle par un PACS ou vivant maritalement avec elle. Actuellement fixé à 14 jours (3 jours de congé naissance à la charge de l'employeur et 11 financés par la branche famille de la Sécurité Sociale), il passera à 28 jours, avec une prise en charge inchangée pour l'employeur.

Certaines conditions existeront pour en bénéficier. Il faudra avoir travaillé au moins 150 heures au cours des 3 mois qui précédent le début du congé ou avoir cotisé sur un salaire au moins équivalent à 10 300 € au cours des 6 derniers mois qui précédent le début du congé. L'indemnité versée par la CPAM se situera entre 70 et 75 % du salaire. Certaines conventions collectives permettent une prise en charge du pourcentage restant par l'entreprise. Seuls les 3 premiers jours sont pris à 100 % par l'employeur. Une amende de 7 500 € est envisagée pour contraindre les employeurs à respecter ce nouveau droit. Cette contrainte est une façon de protéger les salariés dont l'emploi n'est pas stable. Les détails de mise en route de ce nouveau dispositif figureront dans un texte soumis au Parlement début 2021.

Christian Amerein

Remorque voiture : Immatriculation et assurance

Dans tous les cas l'assurance remorque est obligatoire, qu'il s'agisse d'une remorque classique ou d'une remorque bateau/porte vélo. Le PTAC, Poids Total Autorisé en Charge de la remorque et son contenu, définit la nature de la garantie à souscrire.

En dessous d'un PTAC de 500 kg, votre assurance auto protège votre remorque et ne nécessite pas de carte grise spécifique. Au-delà d'un PTAC de 500 kg une carte grise spécifique est obligatoire ainsi qu'une assurance appropriée. Le montant de l'assurance dépendra des garanties que vous souscrirez.

Votre ami vous prête sa remorque d'un PTAC inférieur à 500 kg :
pouvez-vous garder son numéro de plaque ?

Surtout pas ! La remorque doit impérativement afficher le même numéro d'immatriculation que le véhicule tracteur, donc celui de votre voiture. Faites réaliser une plaque amovible et vous serez en règle. A défaut, vous encourez 135 € d'amende et l'immobilisation de la remorque.

Par contre si la remorque a un PTAC supérieur à 500 kg, elle aura sa propre immatriculation. En cas de contrôle de gendarmerie vous devrez présenter la carte grise et l'assurance de votre véhicule ainsi que la carte grise et l'assurance de la remorque.

Coût de la carte grise : 1,5 fois le montant du cheval fiscal en vigueur dans le département. Dans tous les cas, renseignez-vous auprès de votre assureur. Il existe en effet différents type de protection : reponsabilité civile simple ou en plus : vol, incendie, dommage tous accidents ...

Christian Amerein

Les diagnostics immobiliers

Annexés à l'avant-contrat ou au bail, les diagnostics renseignent l'occupant sur le logement.

Depuis le 1er juin 2020, avec l'entrée en application du diagnostic bruit, ce sont jusqu'à 10 documents qui peuvent, suivant la localisation du bien et sa date de construction, être fournis. Ils sont regroupés au sein du Dossier de Diagnostic Technique (DDT). En marge du DDT les vendeurs peuvent être obligés de fournir la surface privative (surface Carrez) pour la vente d'un lot de copropriété ou une étude géotechnique pour la cession d'un terrain à bâtir dans une zone argileuse. Un bilan de l'assainissement collectif peut aussi être demandé.

Le coût de ces diagnostics est à la charge du vendeur. Par contre les prix sont fixés librement par les diagnostiqueurs et peuvent facilement varier du simple au double selon le prestataire. N'attendez pas la dernière minute pour faire les diagnostics et n'hésitez surtout pas à faire jouer la concurrence.

Diagnostic	Vente	Location	Logements concernés	Durée de validité
Diagnostic Performance Energétique DPE	X	X	Tous sauf les biens indépendants et mesurant moins de 50 m2, dépourvus de chauffage ou destinés à être utilisés moins de 4 mois/an	10 ans
Constat de Risque d'Exposition au Plomb CREP	X	X	Ceux construits avant 1949	illimitée en cas d'absence de plomb sinon 1 an (vente) ou 6 mois (location)
Etat d'amiante	X	X	Si permis de construire antérieur à juillet 1997	illimitée si diagnostics réalisés depuis 01/04/2013
Diagnostic termites	X		Ceux situés dans une zone visée par un arrêté préfectoral	6 mois
Installation électrique intérieure	X	X	Ceux dont l'installation a plus de 15 ans. Si installation refaite dans les 3 ans certificat de conformité du Consuel	3 ans (vente) 6 mois (location)
Installation gaz à l'intérieur	X	X	Ceux dont l'installation a plus de 15 ans. Si installation refaite dans les 3 ans certificat de conformité exigé	3 ans (vente) 6 mois (location)
Installation assainissement non collectif	X		Si logement non connecté au tout à l'égout	3 ans
Diagnostic bruit	X	X	Ceux situés dans zone exposée au bruit	non précisé

Christian Amerein

Crédit d'Impôt et services à la personne

Vous pouvez réduire vos impôts grâce aux services à la personne. Que ce soit pour faire le ménage chez vous, des petits travaux de bricolage ou entretenir votre jardin par exemple. Tout le monde peut en profiter sous les conditions d'être domicilié en France et quelle que soit votre situation professionnelle : salariés, chômeurs et même depuis 2017 les retraités. Pour bénéficier de ce dispositif, il convient d'engager des dépenses au titre des services à la personne. Vous pouvez employer un salarié à domicile via une association, une entreprise ou un organisme agréé et ces services peuvent être rendus à votre résidence principale ou secondaire, que vous soyiez propriétaire ou locataire.

Montant du crédit d'impôt :

Il est égal à 50% des dépenses effectivement supportées dans la limite d'un plafond de 12 000€ annuel, donc une réduction maximum d'impôt de 6 000 €. Ce plafond peut être majoré de 1 500 € par membre du foyer fiscal âgé de plus de 65 ans, mais le plafond final ne peut dépasser 15 000€.
Dans certaines situations, les réductions fiscales sont plafonnées.

- Les prestations de petit bricolage (inférieures à 2 heures) : 500 €/ an
- Les prestations de petits travaux de jardinage : max. 5 000 €/ an
- La taille des haies est déductible à condition que ces dernières ne dépassent pas 3 m de hauteur. Les travaux de cueillette de fruits et légumes et débroussaillage sont également concernés.

A savoir que les aides reçues pour financer l'emploi d'un salarié à domicile sont exclues des dépenses (l'APA, l'aide financière de l'employeur, etc). L'exonération fiscale ne porte uniquement que sur les sommes que vous avez réellement payées.

A savoir : Si vos parents ont besoin d'assistance à domicile mais n'ont pas les ressources nécessaires, vous pouvez les prendre à votre charge et déclarer vos dépenses (en enlevant les aides éventuelles qu'ils perçoivent).

Comment bénéficier de la réduction d'impôt ?

Il conviendra de le mentionner lors de l'établissement de votre déclaration de revenus et le montant de votre crédit d'impôt sera directement calculé par l'Administration fiscale et sera visible sur votre avis d'imposition. Conserver tous les justificatifs pendant 3 ans. Le crédit d'impôt donne droit à un remboursement de la part de la Direction Générales des Finances Publiques. Avant 2017, les inactifs et les retraités bénéficiaient d'une réduction d'impôt et les salariés d'un crédit d'impôt. Or beaucoup de retraités ne sont pas imposables mais emploient des personnes à domicile et ne pouvaient donc pas bénéficier de cet avantage fiscal. Depuis 2017, le crédit d'impôt est généralisé et personne ne perd cet avantage de 50 %.

Christian Amerein

Pension alimentaire : CAF et impayés .

A l'heure actuelle, sur le million de pensions alimentaires dues, 30 % ne sont que partiellement payées, voire pas du tout, par l'ex-conjoint. Depuis le 1er octobre 2020, dès le premier impayé, vous pouvez faire appel à votre CAF ou MSA qui servira d'intermédiaire. Ces organismes récupéreront chaque mois les sommes dues directement auprès du débiteur et vous les reverseront. La demande d'intermédiation est accessible en ligne sur pension-alimentaire.caf.fr. En cas de retard de paiement, et en attendant la régularisation de la situation, la CAF accorde une allocation de soutien familial de 116 € /mois au parent assurant seul la charge de l'enfant. A partir de janvier 2021, tous les parents, y compris ceux qui ne rencontrent pas d'incident de paiement, pourront confier ce rôle d'intermédiaire à leur CAF, dès que la pension alimentaire sera fixée.

Christian Amerein

Fiscalité

Etudiants et petits boulots ou stages :

Les revenus perçus par les étudiants âgés de moins de 26 ans au 1er janvier 2020 travaillant pendant leurs études, secondaires ou supérieures, ou durant leurs congés scolaires ou universitaires, sont exonérés d'impôt sur le revenu dans la limite de trois fois le montant mensuel du SMIC (soit 4 618 € pour 2020). Seul le surplus est imposable et doit être déclaré.

Les indemnités de stage effectué dans le cadre du cursus scolaire ne sont pas concernées par cette exonération. Elles profitent d'une mesure plus favorable. En effet les gratifications des stagiaires sont affranchies d'impôt sur le revenu à hauteur d'un montant annuel du SMIC (18 473 €). De plus cette exemption est cumulable avec la précédente.

Obligation alimentaire envers les parents du ou de la partenaire du PACS :

Les gendres et belles-filles sont tenus d'une obligation alimentaire à l'égard de leurs beaux-parents dans le besoin, exclusivement dans le cadre du mariage. Cela ne s'applique donc pas aux personnes pacsées ou vivant en concubinage.

Fiscalisation des indemnités de départ :

Si on pouvait étaler la prime de départ à la retraite sur 4 ans, ce système d'étalement a été modifié par la loi de finances pour 2020.

Votre prime de départ en retraite sera soumise au prélèvement à la source au même taux que vos traitements et salaires. Le montant qui vous sera versé sera net de retenue à la source. De ce fait cette prime peut entraîner une hausse de votre taux d'imposition et un impôt supplémentaire à payer. Une option fiscale existe : celle du système de quotient.

L'option pour ce système demeure toujours possible. Il permet de limiter la progressivité de l'impôt. La régularisation sera automatique lors du calcul définitif de l'impôt en N+1 soit en août 2021 si vous avez perçu l'indemnité en juillet 2020 (juin 2021 si indemnité versée en mai 2020, etc.). Si vous choisissez ce système vous devrez seulement indiquer le montant de l'indemnité imposable en case OXX de votre déclaration de revenus. Vous ne devez pas l'inclure dans le montant des salaires déclarés case 1AJ ou 1BJ.

En cas de doute ou d'incertitude n'hésitez pas à contacter votre centre des impôts ou en allant sur le site www.impots.gouv.fr

Certificat fiscal automobile dématérialisé :

À compter du 1er octobre 2020, la délivrance des quitus fiscaux automobiles par les Services des Impôts des Entreprises (SIE) de la Direction des Finances publiques de la Moselle est modifiée.

Le quitus fiscal (ou certificat fiscal) est nécessaire pour obtenir le certificat d'immatriculation (ex-carte grise) d'un véhicule, neuf ou d'occasion, acheté dans un autre État de l'Union Européenne.

Ce document garantit que le véhicule est en situation régulière au regard de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).
L'usager mosellan est désormais invité à télécharger l'imprimé n° 1993 sur le site impots.gouv.fr.
Une fois complété, il devra le transmettre par courriel, avec les justificatifs demandés, au centre SIE dont il dépend.
Pour le SIE de Metz, par exemple, l'adresse est la suivante : quitus.metz@dgfip.finances.gouv.fr.

Pour les autres centres mosellans (Château-Salins, Forbach, Hayange, Saint-Avold, Sarrebourg, Sarreguemines ou Thionville), il suffit de remplacer « Metz » par le nom (en minuscules) de la commune concernée. L'usager recevra ensuite un numéro de quitus communiqué par le SIE. Il devra l'utiliser pour effectuer la demande de certificat d'immatriculation de son véhicule sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés).

Christian Amerein

Infos Communales

Brioches de l'amitié

Une tradition annuelle : au mois d'octobre, dans toutes les communes environnantes, des bénévoles (adultes, enfants …) font du porte à porte dans leur village ou ville pour proposer ces Brioches de l'Amitié. Le bénéfice de cette opération est intégralement reversé à l'Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés de la région de Sarreguemines (AFAEI) qui s'occupe de l'enfance inadaptée.

A Lemberg, vos élus, bénévoles et membres d'associations se sont mobilisés et les brioches de la boulangerie Macaron et du pâtissier Jimmy Ludwig ont connu un grand succès. C'est au final la somme de 1 279 € qui a pu être versée à l'Association.

Encore un grand merci à tous pour votre générosité.

Nettoyons le village

Tous les ans, au printemps, la Commune organise un nettoyage des abords de la Commune. Cette année, confinement oblige, celui-ci n'a pu avoir lieu que dernièrement. Nous avons dû le reporter à l'automne. Le 24 octobre, bénévoles, associations, élus et familles se sont portés volontaires pour cette tâche.

Si depuis plusieurs années la quantité de déchets divers a baissé, le respect de la nature et le civisme ne sont pas encore rentrés dans la tête de certains et les bords de routes et parkings servent encore de dépotoir. Les photos qui suivent se passent de commentaires. Navrant !!

Cette belle matinée s'est terminée par le partage d'une collation et du verre de l'amitié avec tous les participants. Un grand merci à tous pour leur engagement, merci aux pilotes de quads pour leur efficacité, bref un grand merci à ces volontaires.

Rendez-vous est pris pour le printemps prochain si la conjoncture le permet.

Christian Amerein

Illuminations et décorations de Noël

Chaque année, Lemberg se pare de ses lumières et décorations de Noël. Les rues nous paraissent ainsi plus joyeuses et les nuits plus douces.

Nous avons la chance d'avoir pu compter sur la main experte et chaleureuse de Daniel Hector et de quelques lutins, qui ont façonné et donné le sourire aux 10 bonhommes de neige en bois qui animeront votre promenade tout au long de la traversée du village. Une marque de générosité affectueuse pour Lemberg qui comblera les petits et les grands.
La place centrale s'orne d'une petite forêt lumineuse qui vous permet de flâner quelques instants au milieu d'illuminations et de se laisser porter par l'ambiance des fêtes qui approchent.

Toute l'Equipe Municipale vous souhaite de passer d'agréables Fêtes de fin d'année !

Fanny Meyer

Plantation d'un jardin pédagogique

Tous les élèves de l'école primaire se sont rendus sur le site du nouveau verger école, juste à côté du périscolaire. Au programme : plantation d'arbres fruitiers et de baies. Les trous avaient été préalablement creusés par les employés communaux .

Les enfants ont pu suivre les explications concernant la technique de plantation d'un arbre fruitier (poire conférence, poire doyenne de Comice, poire du Curé, pomme Cox orange, pomme reinette grise du canada, pomme Querina). Différentes baies ont également été plantées : framboisiers, arona, arona viking, des baies de goji, groseilles rouges, groseilles blanches, groseilles à maquereaux.

Pour que les élèves puissent se rendre compte du résultat à venir de ces plantations, les fruits leur ont également été présentés. Ils ont même pu déguster chacun une pomme !

Les élèves ont également mis en terre des plants de fraises charlotte. Les écoliers se rendront régulièrement au verger école pour suivre l'évolution de ces plantations.

Emmanuelle Muller

Travaux et projets en cours

La priorité du Conseil Municipal, déjà initiée sous le mandat précédent, est de sécuriser les entrées et la traversée de l'agglomération (routes départementales) par la réalisation de différents aménagements sécuritaires (1 carrefour giratoire, 3 plateaux surélevés et 1 carrefour à feux) pour répondre aux problématiques de sécurité et d'organisation de l'environnement urbain (vitesse excessive aux entrées de la commune, problème de sécurité à proximité des écoles (collège et école élémentaire) et problème de visibilité de carrefour dû à un bâti dense et proche de la chaussée. Un phasage a été établi pour déterminer les priorités d'action :

Phase 1 : La création d'un carrefour giratoire à l'intersection de la RD 36 et RD 37 en agglomération. Les travaux ont démarré le 12/10/2020 devant le supermarché Intermarché et devraient se terminer à la fin de l'année.

Phase 2 : Réalisation de deux plateaux surélevés et d'un carrefour à feux seront réalisés en 2021 en accord avec l'UTT dans la rue de Sarreguemines, à l'entrée du village en venant de Bitche et le carrefour à feux Grand-rue/rue du Lotissement. Le dernier plateau surélevé Grand'rue/rue de l'Eglise nécessite une réflexion plus globale, nous avons challengé MATEC afin d'intégrer ce plateau dans l'étude d'aménagement du quartier Ecole-Eglise.

Des travaux d'amélioration d'électrification sont prévus par ENEDIS pour donner suite à de nombreuses pannes et notamment pour une partie du village qui était très souvent privée d'électricité. Suite à différents échanges entre la Commune et Enedis, des travaux d'enfouissement de la ligne 20 000 volts qui traverse actuellement le lotissement et la vallée pour ressortir plusieurs centaines de mètres après les transports Siebering (lieu-dit Kirchbem) seront réalisés en 2021. Ces 2,3 km d'enfouissement seront pris en charge par ENEDIS.

Des travaux sont programmés à l'église Saint Maurice. La Commune et le Conseil de Fabrique feront procéder à la rénovation de la protection des vitraux : voir délibérations du C M.

L'ensemble du Conseil Municipal a aussi mandaté MATEC pour réaliser une étude d'aménagement dans le quartier Ecole/Eglise et une étude de faisabilité pour une chaudière Biomasse afin d'alimenter les différents bâtiments communaux ainsi que le Collège La Paraison et le gymnase. Nous devons faire évoluer notre mode de chauffage qui est vieillissant tout en tenant compte du Grenelle de l'environnement. D'autres réflexions sont en cours notamment sur la zone de la place Théodore Heitzmann et l'aménagement de la place de la Fontaine.

Jean Marc Wagner

Programme Eco-logique / Environnemental

La saison hivernale nous invite à l'introspection. Je vous invite à découvrir le rythme des saisons lié au « Rythme de la Terre » par lequel nous sommes invités à participer activement à la préservation de la Terre en vue des générations futures.

Dans ce Projet « Déclic Energie », très vaste et passionnant, j'ai comme pilier central l'éloge de la lenteur … Oui, la lenteur écologique connait un engouement de première nécessité, elle s'est imposée à l'urgence d'adoucir « la course folle » de nos habitants. Passons ensemble en revue les points clés sur lesquels nous aimerions axer notre activité environnementale au sein de la Commune pour l'année 2021 à venir :

- Améliorer le développement local;
- Protéger la biodiversité;
- Elaborer un plan d'élaboration au développement du Tourisme Durable et l'Hospitalité;
- Favoriser le commerce de proximité;
- Développer les zones piétonnes;
- Développer les pistes cyclables;
- Créer un marché local avec des produits consommables de saison;
- Lutter contre le bruit;
- Promouvoir la solidarité inter-générationnelle;
- Revaloriser le patrimoine bâti plutôt que des constructions neuves;
- Favoriser les économies d'énergies et les énergies renouvelables;
- Réduire les déchets, favoriser le recyclage (explication compost végétal);
- Mettre à l'honneur des jardins partagés, reprises d'anciennes parcelles abandonnées à valoriser;
- Renouer du temps avec les voisins, amis, pour partager sur des thèmes proposés ou des moments gastronomiques et de découvertes, chercher à redonner de la qualité au temps;
- Qualité de repos grâce à des aires de repos où les habitants se retrouvent pour refaire le monde;
- Relier des évènements par le biais de la bibliothèque;
- Développer des moments de partage et de quiétude, réapprendre à se connaître;
- Développer des expositions initiatrices de moments culturels et de découverte de notre bel environnement;
- Imaginer un avenir plus solidaire et plus compatible avec les ressources de la planète;
- Redécouvrir le rythme des saisons ; réduire les pesticides qui accélèrent artificiellement les cultures;
- Savoir créer le lien;

La valorisation de notre village reste un projet de grande envergure où vont se confondre des qualités de communication, de créativité et de partage. Je vous invite à prendre soin de votre chez-soi, avec des objets durables ou plus authentiques, prendre le temps de se « pauser », réaliser à quel point nous sommes porteurs de beaux projets dans notre beau village …

Ouvrons nos portes vers une transition plus humaine vers un nouvel Art de vivre ensemble, dans la transmission de valeurs fortes, dans la capacité d'inventer chaque jour de nouvelles possibilités dans le respect de nos anciens et vers des jours heureux, remplis de PAIX.

Je souhaite à tous des excellentes fêtes de fin d'année, un « Güeder Rutsch » et à l'année prochaine avec pleins de projets dans le cœur !

Jacqueline Gauthier

La gazette des « Petits Verriers »

Les élections des délégués de classe

Après les élections des représentants des parents d'élèves qui se sont tenues le 9 octobre dernier, c'était au tour des enfants d'élire leurs représentants de classe. Le rôle du délégué de classe en primaire est de représenter sa classe, d'écrire les propositions de ses camarades et de les présenter au conseil des délégués.

Aussi, c'est en véritable petit citoyen en devenir que chaque enfant a voté. Il faut dire qu'une véritable campagne électorale a eu lieu : chaque candidat a pu, s'il le souhaitait, préparer un discours, une affiche, un slogan pour encourager ses camarades de classe à voter pour lui.

Pour l'occasion, les enfants se sont également vus remettre une carte d'électeur. L'élection s'est déroulée dans des conditions les plus proches de la réalité avec la tenue d'un bureau de vote : les enfants ont pris les bulletins des candidats ainsi qu'une enveloppe. Ils se sont ensuite rendus dans l'isoloir pour procéder à leur choix puis ont glissé leur bulletin dans l'urne. Enfin, il a fallu signer la liste électorale.

A l'issu du dépouillement,
les élèves suivants ont été élus :
Pour la classe de CP/CM1 : Lanna & Pauline
Pour la classe de CE1 : Léana & Michelle
Pour la classe de CE2/CM1 : Camélia & Keiko
Pour la classe de CM2 : Camille & Maéline

De gauche à droite : Michelle, Léana, Camille, Maéline

De gauche à droite : Camélia, Keiko, Lanna, Pauline

La gazette des « Petits Verriers »

Semaine du goût

Comme chaque année, à l'école Les Verriers, on a participé à la semaine du goût. L'objectif est d'éduquer au goût les enfants en particulier : éduquer à la diversité et au plaisir des goûts et des saveurs.

Cette année, du 12 au 16 octobre, la châtaigne était à l'honneur. Les écoliers, lors d'une randonnée, avaient préalablement repéré un châtaignier et avaient observé cet arbre, ses feuilles et ses fruits.

Ainsi, du CP au CM2, les écoliers ont pu découvrir ce fruit et le déguster sous différentes formes : compote pomme-châtaigne, mousse de marrons, crème de marrons tartinée sur une tranche de baguette fraîche mais aussi biscuits miel-châtaigne ainsi qu'une châtaigne nature. Les mets ont été plutôt bien appréciés par les élèves. Pour sûr, la châtaigne en aura conquis plus d'un qui en ont certainement redemandé à la maison !

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

Plantation de bulbes

Au retour des vacances de la Toussaint, les élèves de l'école élémentaire ont eu le plaisir de planter divers bulbes aux abords de leur école. Au printemps, crocus, tulipes, alliums et d'autres encore orneront ainsi les espaces verts autour de l'école. Cette opération s'inscrit dans un projet de plus grand envergure sur le thème de la biodiversité. C'est notamment la mise en route d'un verger école, soutenu par la municipalité, qui sera la clé de voûte de ce projet.

D'autres actions viendront se greffer pour compléter les connaissances des élèves : travail sur le thème des insectes, garnissage et mise en place d'hôtels à insectes dans le village, élevage de coccinelles et papillons, étude du rôle des décomposeurs dans la nature …

A l'issue de cette année scolaire, l'école espère obtenir le label Eco Ecole qui récompense l'engagement et la mobilisation active des établissements scolaires dans le domaine de l'éducation au développement durable.

La gazette des « Petits Verriers »

Nos randonnées

Depuis la rentrée de septembre, nous pratiquons la randonnée. C'est marcher un peu plus vite qu'une promenade mais en profitant du paysage.

Pour notre première randonnée, on a marché 1h15 et on a fait 3 kilomètres et demi. On a fait une boucle. On appelle cela une circulaire. On est parti de l'école, ensuite on a traversé la Grand'rue, on a pris la rue du Moulin jusqu'au pont SNCF et là, on est rentré dans la forêt. A partir de là, on a suivi le chemin du cercle bleu. Le long du parcours, il y a des panneaux avec des flèches ou des symboles qui sont accrochés aux arbres. C'est pour se repérer, pour ne pas se perdre. Il suffit de suivre ces indications.

Pendant la promenade, on a observé les arbres et leurs feuilles. Les feuilles des arbres sont différentes. On a vu que les feuilles du chêne ont des oreilles arrondies, que celles du châtaignier portent des piques alors que les sapins ont des aiguilles. On a vu des bogues, c'est l'enveloppe de la châtaigne. On a aussi trouvé des pommes de pin qui proviennent des pins, des sapins. On a également apercu des glands. Le gland, c'est le fruit du chêne. Certains glands étaient encore accrochés à leur cupule (une espèce de chapeau).

On est passé par la Bildmühl, là où il y a un étang. Autrefois, des gens habitaient ici. La Bildmühl faisait partie de Lemberg. Il y a une petite cabane au bord de l'étang. Sur la cabane, il y a une peinture qui montre comment c'était ici il y a longtemps. A la fin de la randonnée, on est passé devant le lavoir Helloch. On a aussi entendu les oiseaux chanter ! Pendant cette randonnée, on a appris plein de choses !

Une autre fois, on est parti de l'école direction le lotissement, puis on a suivi le triangle rouge qui nous a emmené jusqu'à la source Saint Hubert. Puis on a continué à marcher et on est arrivé à l'entrée de Lemberg, quand on vient de Bitche. Là, on a traversé la route, on a monté la pente et on est arrivé au stade.

Enfin, nous avons pris le chemin qui part de la rue d'Enchenberg en direction du domaine des Laurentides. Depuis ce chemin, nous avons pu repérer l'église mais aussi notre école.

« C'est super, on profite de la nature et on apprend plein de choses ! » « J'adore la randonnée, même si des fois c'est fatigant. »

La classe de CE1

Le Périscolaire

L'année 2019-2020 était axée sur un projet pédagogique visant à sensibiliser les enfants à la citoyenneté, l'écocitoyenneté et à transmettre la notion de respect de l'autre et de l'environnement. Sans oublier la notion de partage qui est primordiale au sein du périscolaire. Nous avons d'ailleurs notre petit slogan : « C'est meilleur quand on partage ! » Ainsi, nous avons voulu transmettre des valeurs d'entraide, de solidarité et de bienveillance.

Dans la continuité de cette transmission et en s'appuyant sur l'acquisition de ces notions, l'année scolaire 2020-2021 sera portée par un projet de découverte de notre patrimoine local. La faune, la flore mais aussi l'histoire et l'artisanat locaux seront mis en avant pour initier et sensibiliser les enfants aux richesses qui les entourent.

Développer la curiosité des enfants et les sensibiliser à leur rôle d'acteurs de leur territoire, en leur faisant découvrir ses richesses.

La rentrée au périscolaire s'est passée sous les meilleures auspices malgré les contraintes sanitaires liées au Covid19. Le centre accueille même un effectif maximal sur certains jours.

Les activités ont repris dans la bonne humeur pour le bonheur des enfants et de l'équipe.

Un effectif maximal atteint durant la pause

Nous n'oublions pas les temps forts tant attendus par les enfants comme la fête d'Halloween, pour célébrer le début des vacances de la Toussaint.

Les préparatifs de la fête qui ont eu lieu pendant la semaine du goût ont donné lieu à une dégustation de soupe à la citrouille. Les avis étaient mitigés… mais tout le monde a goûté !

Après l'effort … le réconfort, place à la dégustation !

Nous avons toujours à cœur de mener à bien des projets citoyens et des temps forts tels que notre partenariat avec les Bouchons de l'Espoir, en responsabilisant les enfants sur l'importance de la cohésion et de la fraternité.

Tarifs et inscriptions :
Les demandes d'inscriptions se font auprès de la responsable juste avant chaque rentrée scolaire et tout au long de l'année en cours. Les dossiers d'inscriptions sont disponibles à l'accueil périscolaire. Le prix varie en fonction du quotient familial de la famille et de son lieu d'habitation. Pour les enfants résidant hors du village de Lemberg, un supplément sera demandé. L'accueil périscolaire fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis durant la pause méridienne de 11h30 à 13h, également le soir, de 15h30 à 17h30 (soir court) ou de 15h30 à 18h (soir long).

Public accueilli :
Enfants de 3 à 6 ans : Ecole maternelle « Les Ecureuils ».
Enfants de 6 à 11 ans : Ecole élémentaire « Les Verriers »

Les menus et programmes d'activités sont disponibles sur le site internet de la mairie ainsi qu'à l'accueil périscolaire.

La directrice du périscolaire : Mme Sarah Marcellin
Pour tout renseignement me contacter au : 06 21 19 50 49
Ou mail : periscolaire.lemberg@opal57.org

Boîtes à livres

Depuis la rentrée scolaire des boîtes à livres ont été installées au 33 Grand'rue, sous le garage, juste à côté de la maternelle.

Ces boîtes sont à votre libre disposition gratuitement.

Une variété est déjà mise en place : livres policiers, littérature, livres pour la jeunesse, etc. …

Vous pouvez aussi continuer à alimenter ces boîtes en déposant vos livres.

En cas de retour ou dépôt de nouveaux livres, vous serez aimable de les placer dans la boîte « RETOUR ».

Pour respecter les consignes sanitaires, vos retours ou dépôts seront nettoyés et désinfectés avant d'être remis en circulation. D'autre part gel hydro-alcoolique, essuie-tout et poubelle sont à votre disposition.

Merci de respecter les lieux.
Bonne lecture à tous.

Christian Amerein

Pour Marie-Madeleine Steyer

Elle nous a quitté le 3 août et lors de la bénédiction pour son inhumation la Chorale du village dont elle a fait partie durant des décennies a chanté :

Marie-Madeleine Steyer, Abbé Emile Nagel, François Haqué

« Il restera de toi ce que tu as donné,
Au lieu de le garder dans des coffres rouillés.
Il restera de toi, de ton jardin secret,
Une fleur oubliée qui ne s'est pas fanée.
Il restera de toi, une larme oubliée ;
Il restera de toi ce que tu as semé,
Que tu as partagé aux mendiants du bonheur. »

Marie-Madeleine, **il restera de toi**, entre autres :

- ton sourire,
- ta voix qui aurait pu être celle d'une Diva,
- tes dons musicaux appréciés dans le chœur des Mandolinéros de la Schwalb,
- tes dons théâtraux applaudis à chaque manifestation festive des clubs du 3ème âge de la région. Qui ne se souviendra pas des sketchs interprétés avec Marie-Madeleine Munich, Marie Lang et son époux Etienne ainsi qu'Adrienne Wagner lors des repas des Seniors.

Il restera de toi, ton engagement militantisme au sein du syndicat de la Cristallerie Lorraine où tu étais employée. La politique locale ne te laissera pas indifférente et tu participeras efficacement aux décisions prises par le Conseil Municipal dont tu faisais partie.

Il restera de toi, ton dévouement auprès des Seniors du Club « Fleur de Cristal » dont tu fus la Présidente durant plusieurs années.

Il restera de toi, ta foi en un Au-Delà où seul règne la perfection et l'amour, ce qui te faisait participer et animer les réunions chrétiennes de nos villages.

Il restera de toi, ta forte personnalité qui a marqué ceux et celles que tu côtoyais au quotidien.

Moi-même en tant que croyante, j'ai la conviction que tu viens de rejoindre ainsi que tu le souhaitais, ton mari et ton fils qui nous ont quittés depuis peu. Tu nous as beaucoup donné Marie-Madeleine, **tu resteras** présente dans nos cœurs et nos mémoires.

Merci pour avoir été active parmi nous, merci pour ce que tu nous lègues. Merci pour tout. Nous ne t'oublierons pas. Veille sur nous.

Anne-Marie Steyer

Marie-Madeleine assise au premier rang, 2ème de droite à gauche entourée de ses amis du Club des Seniors

La Chorale de l'Eglise de Lemberg

« Trouver dans ma vie ta présence,
Tenir une lampe allumée,
Choisir avec toi la confiance
Aimer et se savoir aimer. »

Où est donc passé le chemin de l'église ?

Manque de foi, insouciance, paresse, manque de courage, ignorance ? Qu'importe … Le chemin de l'église n'est plus fréquenté et pourtant quelque part au fin fond de chacun d'entre nous reste en suspens une question « Après ? » Lorsque l'instant de quitter la vie sera là : « Quoi ? »

Voilà que le chemin de l'église resurgit dans notre souvenir. Serait-ce pour un dernier hommage, un adieu définitif à ceux qui nous ont aimé et que nous avons chéris ou une crainte mal définie, mal perçue, quasiment larvaire, inconsciente au fin fond de nous-même mais qui est là et qui nous interpelle sur l'Au-Delà ? Le chemin de l'église redevient présent à notre esprit, il le redevient également quand un de nos enfants vient au monde. Bizarre ?

Le chemin de l'église retrouve une utilité en début et en fin de vie. Confier un être cher qui nous quitte, confier un enfant fragile qui nous arrive à un Au-Delà mystérieux, incompréhensible à notre intelligence limitée qui doit être rassurant, réconfortant.

Il est bon de se questionner. Notre intelligence aussi limitée soit-elle nous le permet et si elle ne trouve aucune réponse à apporter mais simplement un apaisement, un réconfort, un espoir, cela est déjà bien salutaire à notre peine comme à notre joie. Dans ces circonstances incontournables de notre existence, le chemin de l'église et la cérémonie à laquelle il nous mène nous est devenu nécessaire. Mais un départ, un adieu, une arrivée, une fête, un Noël, sans cérémonial ? Pensez-y.. Quelle pauvreté, quelle tristesse ! La messe est une cérémonie, mais une cérémonie sans chant, sans accompagnement musical, sans Chorale ? Et voilà où je voulais en venir.

La Chorale

Elle n'est certes pas une priorité mais elle contribue à la beauté du cérémonial. Le chant, l'orgue, sont des arts, ils nous charment, nous émeuvent, deviennent nécessaires à l'apaisement de notre peine ; dans les événements heureux ils restent un plaisir pour l'ouïe et contribuent à notre joie. Dans notre village 15 femmes et 6 hommes tous bénévoles se réunissent les samedis à 17 heures pour mettre une touche d'art et de bonheur dans le cérémonial de l'église.

Ces 21 choristes dirigés par Camille Steyer, accompagnés à l'orgue par Jacqueline Baumann connaissent bien le chemin de l'église : ils ne l'ont pas oublié, eux. C'est pourquoi je tenais à leur rendre hommage dans ce journal communal, les féliciter pour leur persévérance aux répétitions, pour leur présence et leur accompagnement aux diverses cérémonies religieuses, enfin, les remercier chaleureusement.

MERCI de participer à l'arrivée ou au départ de chacun d'entre nous et pour ceux qui ont la foi, à toutes les cérémonies qui les confortent dans leur croyance. **MERCI.**

Anne Marie Steyer

Histoire tragique du Maifelsen

Souvenez vous, jeunes et moins jeunes de ce 29 septembre 1944 qui, aujourd'hui, est presque tombé dans l'oubli.

Je voudrais, dans ce petit récapitulatif, vous faire connaître cette triste journée d'une famille lembergeoise vivant à l'écart du village, dans le silence et la quiétude de la forêt où l'on ne pouvait entendre que le gazouillis des oiseaux et, deux à trois fois par jour, le bruit de la locomotive à vapeur.

Je veux vous remémorer ici cette journée tragique vécue par la famille d'Henri Dietrich, de son épouse Elisabeth née Heitzmann et de leurs six enfants.

Henri était contrôleur du rail entre Lemberg et Bitche, Elisabeth, elle, était garde-barrière de la « Bahnvärterhaus » n° 21 au Mailfelsen.

Une journée comme les autres, mais il fallait tout de même être sur le qui-vive : c'était la guerre ! Elisabeth s'affairait à la maison et dans son potager, les enfants gambadaient autour, bien que les jours et les nuits précédents, il y eut beaucoup de survols d'avions.

Vers 14h30 ce fut le malheur qui s'abattit sur cette famille. L'aviation Anglo-Américaine larguait des obus aux alentours et près de la maison Dietrich : la maman, une fille et un garçon furent tués. C'était, vous le comprendrez bien, le DRAME et la douleur pour toute la famille, ainsi que pour la population de Lemberg.

« A QUI LA FAUTE ?? ... »

Comme toujours, en pareil cas, les rumeurs vont bon train. Pour les uns, c'était une erreur de cible, pour d'autres, soi-disant que des prisonniers de guerre se seraient cachés dans la forêt voisine et pour certains (sur dénonciation), il y aurait eu des caches d'espions ! Personne n'aura le mot de la fin et sûrement pas de l'Armée en cette période.

Ces morts auront le titre « MORT POUR LA FRANCE » à la demande du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Paris, le 11 mars 1957 (Ordonnance du 2 Novembre 1945).

La tombe de cette famille était tombée dans l'oubli et c'est la Mairie qui, en cette période de Toussaint, a pris l'initiative de la restaurer et de l'embellir. Une dalle commémorative aura ultérieurement sa place afin d'honorer ces victimes.

Avant

Après

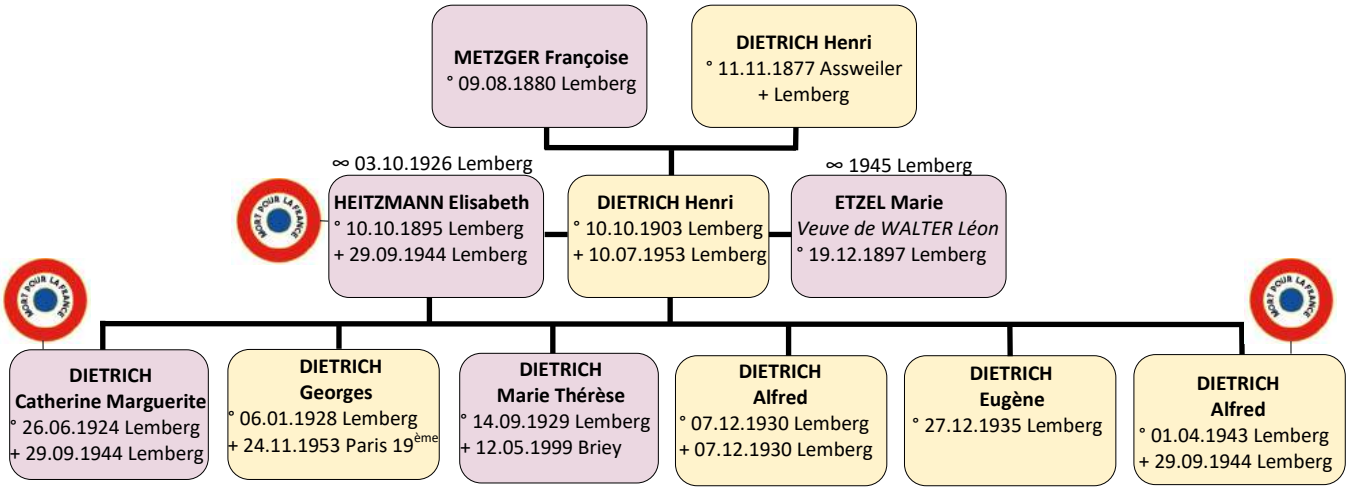

Raymond Oliger

La Cristallerie de Clichy

Du côté de l'entreprise

En 1849, l'année de la naissance de Jean-Nicolas Schgier, notre arrière-grand-père, la Cristallerie de Clichy était devenue la troisième cristallerie française et elle concurrençait les cristalleries de Saint-Louis et Baccarat par son dynamisme économique, ses innovations techniques, ses nouvelles formules chimiques et la qualité de son travail artistique. Les trois cristalleries rivalisaient d'ingéniosité pour présenter l'excellence de leur production lors des grandes expositions universelles et chaque étape représentait un effort d'innovation particulière pour se distinguer des deux autres cristalleries.

Londres

En 1851, à l'Exposition Universelle de Londres, la Cristallerie de Clichy, dénommée Maës, remporta une grande médaille, la « Council medal » pour la qualité des verres optiques boriques : « Ces verres d'optique, incomparablement supérieurs à tous ceux qui ont été faits jusqu'à présents, ont été examinés par le Jury … et le Jury a proposé que la grande médaille, « Council medal », fût accordée à ce fabriquant.»

New-York

L'exposition universelle suivante se passa à New York en 1853 et de nouveau la Cristallerie de Clichy fut récompensée pour « la clarté remarquable des objectifs et des disques fabriqués pour les appareils daguerréotypes par M. Maës, manufacturier à Clichy, près de Paris. » A la fin de l'exposition, l'un des verriers venus de Lorraine et formés à Saint-Louis, Victor Jacques Peltier, fit part à M. Maës de son intention de s'installer en Amérique. Il y créa sa propre entreprise de verre opalescent et devint le distributeur de la Cristallerie de Clichy.

Paris

Dans une politique déterminée de soutien aux industries naissantes au XIXème siècle, Napoléon III décida lui aussi de faire tenir à Paris, sur les Champs Elysées, une Exposition Universelle de l'Industrie et des Beaux-arts. L'exposition eut lieu en 1955, elle accueillit plus de cinq millions de visiteurs et la Cristallerie de Clichy y trouva une place à la hauteur de sa réussite industrielle. Les louanges et récompenses allèrent bien sûr au dirigeant de l'entreprise mais elles allèrent aussi aux ouvriers remarqués tel « Pierre-Désiré Motteau, maître-verrier chez M. Maës, Clichy, France. » Les commandes de grands services de table, gravés à leur effigie, affluaient de la part de quelques grands de l'époque, Napoléon III, bien sûr, mais aussi du vice-roi d'Égypte … On encensa particulièrement la création d'un objet séduisant qui remporta un succès incroyable et devint l'emblème de la Cristallerie de Clichy : les presse-papiers « Millefiori », ces boules de cristal dans lesquelles un décor composé d'une infinité de minuscules baguettes de cristal coloré a été enchâssé dans le cristal transparent. Ces presse-papiers n'ont jamais cessé d'être recherchés et collectionnés et récemment une exposition à Chicago a montré les richesses des collections américaines.

Du côté des ouvriers

S'GLASS ISCH HELL, S'GLASS ISCH LAOUTER ! LE CRISTAL EST PRÊT !

C'est avec cette ritournelle en langue Platt qu'un apprenti verrier, un « gamin », venait frapper à la porte d'un verrier pour le prévenir que le cristal fondu était prêt à être formé, soufflé, travaillé et qu'il devait arriver sur l'heure à la halle. Le verrier quittait alors son logis et partait rejoindre son équipe à la cristallerie.

Quelle est cette langue qui était chuchotée à travers une porte, pour éviter de réveiller les enfants qui dormaient ? Les verriers de Lemberg n'avaient sans doute pas grand-chose à emporter dans leur bagage juché sur le toit de la diligence, mais ils avaient en eux leur expérience professionnelle inscrite dans la langue de leur apprentissage, le Platt. Langue de travail et de communication dans les verreries, langue de transmission du savoir de

père en fils, cette langue est longtemps restée active dans les verreries et bien au-delà de la Lorraine. Elle s'est transmise à Clichy mais aussi en Amérique et au Brésil. C'est donc en Platt que les ouvriers de la Cristallerie de Clichy se parlaient, exécutaient leurs tâches, se transmettaient les ordres et exerçaient ainsi tous les nombreux métiers d'une grande cristallerie.

Bien avant les verriers réveillés par les gamins, les chauffeurs ou fondeurs arrivaient vers cinq heures du matin, sous le regard de M. Maës toujours présent à l'entrée des ouvriers. Les chauffeurs ranimaient le foyer du four à huit bouches. Les potiers vérifiaient ou changeaient les creusets dans lesquels le cristal était fondu. Puis les verriers se rassemblaient autour du chef de place et procédaient à la formation d'une pièce : verre, coupe, vase, carafe, depuis la première forme, « la paraison » jusqu'à son dépôt dans l'arche de recuit où la pièce est recuite à une température de 500 degrés et lentement refroidie en plusieurs heures.

Les tailleurs sur cristaux et les graveurs travaillaient à des horaires réglés sur la lumière du jour, la meilleure lumière possible à cette époque. Ils étaient une centaine environ, hommes et femmes réunis dans la taillerie, installés devant un tour qui entraînait les multiples meules que le tailleur utilise au fur et à mesure de son travail, sous un mince filet d'eau qui coule en continu sur la meule en travail. Un tailleur expérimenté réalise seul toutes les opérations de la taille d'un verre. Il trace d'abord le « compassage », les repères géométriques selon le dessin du modèle imaginé par le directeur artistique, Alexandre Martin. Il ébauche à la roue les lignes principales de la taille, puis il taille les motifs sur le dessus et sur le dessous du pied du verre. Il taille ensuite les minuscules ornementations sur la jambe du verre. Enfin, il entreprend à main levée, comme s'il les inventait lui-même, les motifs décoratifs sur la coupe du verre : décor en facettes, pointes de diamant, losanges, carrés, étoiles, côtes plates, tronc de palmier, oursin …. Les jeunes tailleurs, durant les huit à dix années de leur formation, apprenaient à réaliser chacune de ces opérations l'une après l'autre, avant de les exécuter dans leur ensemble. Notre arrière-grand-père, Jean-Nicolas Schgier, a commencé son apprentissage à l'âge de dix ou onze ans, au côté de son père, Aignan Schgier, vers 1860.

A côté des verriers, tailleurs et graveurs, dont la compétence était connue et valorisée, une quantité d'autres ouvriers était tout aussi nécessaire à la réussite de l'entreprise commune : les chauffeurs, les fondeurs, les tiseurs, les potiers au plus près du four, les polisseuses et polisseurs qui redonnaient au verre tout son éclat après la taille et la gravure, les choisisseuses qui exerçaient les contrôles de qualité, les emballeurs de verres, les manœuvres ou journaliers employés au tri et au réemploi du cristal brisé, les magasiniers et tous les ouvriers d'entretien, maçons, menuisiers, charpentiers, serruriers …

Au XIXème siècle, tous les ouvriers étaient soumis au code du travail en vigueur et avaient besoin de présenter le document indispensable pour être embauché dans une entreprise ou pour la quitter et en changer : c'était « Le livret ouvrier », une véritable carte d'identité de l'ouvrier, à conserver toute sa vie. En contrepartie le patron, M. Maës déposa en mairie de Clichy « Le règlement de la Cristallerie de Clichy » qui précisait les obligations réciproques de l'ouvrier et du patron : *« Tout ouvrier désireux de quitter la fabrique pour quelque motif que ce soit peut se retirer sans délai et exiger la remise immédiate de son livret et de ses gages échus. Par réciprocité, tout ouvrier exclu de la fabrique pour quelque motif que ce soit doit se retirer sans délai, après la remise de son livret et de ses gages échus. »*

Les « Feyeraowed », les « fins de journée »

En milieu de journée, les ouvriers prenaient la pause de midi avec un déjeuner apporté à la gamelle et la journée de travail se terminait vers quatre heures du soir. Mais la journée se prolongeait pour ceux qui voulaient profiter de ces « fins de journée ». Pendant ce temps libre, les ouvriers avaient le loisir de travailler à leur bénéfice. Ils utilisaient ateliers et matériaux pour fabriquer quelques pièces pour leur usage. Ils récupéraient les pièces cassées ou ébréchées, les transformaient à leur idée et remplissaient leurs buffets, nos buffets, de petits objets de toutes formes et toutes couleurs. Les ouvriers verriers n'ont jamais possédé de services de table complets mais ils en conservaient de beaux restes. Aignan Schgier, ses frères et ses cousins, Jean-Nicolas Schgier, ses frères et ses cousins à la deuxième génération, ont tous profité de ces fins de journée pour tailler les quelques verres toujours présents dans nos buffets et qui m'ont donné envie de raconter leur histoire.

Marie-Claude Baffaut
« Les verriers de Lemberg ». Contact : mcbaffaut@free.fr

Hommage à nos anciens

Il est d'usage dans notre commune d'honorer tous les ans les doyens résidant au village. Une délégation du Conseil Municipal a tenu à leur rendre hommage le 26 septembre 2020.

Marie Georgette Hauser :

Georgette a fêté ses 94 ans. Elle a vu le jour le 25 septembre 1926 à Lemberg et elle s'est mariée le 11 octobre 1948 avec Joseph Hauser, décédé en 1997. De cette union sont nés 2 enfants : Christiane et Marie-Louise. Nous lui souhaitons de conserver ce bien le plus précieux qu'est la santé.

Emile Siebering :

Le 26 septembre 2020, Emile Siebering a fêté ses 93 ans. Il est né le 26 septembre 1927 à Reyersviller et il s'est marié le 23 novembre 1956 à Lemberg avec Marie-Thérèse Schaeffer. De cette union sont nés 4 enfants : Michel, Christiane, Jean et François et il a la joie de compter 6 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Il a débuté sa carrière professionnelle à la mairie de Bitche. Il a ensuite travaillé dans différentes entreprises de transport avant de se mettre à son compte en 1961 et de créer la société des Transports Siebering en 1985. C'est un lecteur assidu de notre journal local. Il aime beaucoup marcher et parcourt toujours d'un pas alerte les sentiers de la forêt environnante. Emile coule une retraite paisible avec son épouse. Félicitations et meilleurs vœux de longévité à eux deux.

Martine Egloff

Le Cerf dans le Bitcherland

Les oiseaux ont fini de chanter. Le soleil est moins chaud et déjà les couleurs d'automne s'installent à l'intérieur de nos forêts. Les fougères dans les clairières rivalisent de beauté. Un évènement hors du commun se prépare comme seule la nature est capable de nous offrir.

Voici venue la saison des amours du cerf. Celle où l'on peut entendre le fameux brame.

Il résonne dans certaines de nos forêts de mi-septembre à début octobre. Les forêts deviennent un théâtre à ciel ouvert où les animaux se répondent les uns aux autres dans des vocalises impressionnantes. C'est le moment idéal où l'on peut apercevoir le plus prestigieux, le plus grand, le plus mystérieux de nos mammifères d'Europe : SA MAJESTE LE CERF!

Il est beaucoup moins craintif à cette période car concentré sur la quête amoureuse des biches prêtes à l'accouplement. Leur fertilité est très brève, à peine une journée, ce sont elles seules qui décident. Les mâles ont très peu de temps pour s'accoupler et perdent leur discrétion légendaire. Ils font entendre des raires de forte intensité tout en parcourant, à découvert, les zones dégagées de la forêt. Ces endroits ne manquent pas dans notre Bitcherland.

Le brame est également le temps des combats entre cerfs rivaux pour la conquête des biches convoitées. Après ces périodes éprouvantes, les mâles peuvent perdre le quart de leur poids et fatigués et poussés par les jeunes rivaux, ils quittent les biches.

Grâce à l'amabilité de certains responsables de grandes chasses, je peux bénéficier d'endroits qui me permettent d'être au plus près des animaux, de les observer, les écouter, les admirer et les photographier.

Vous avez toute ma reconnaissance, chers disciples de Saint Hubert car vous me permettez de vivre des moments d'intenses émotions lorsque, les yeux dans les yeux, je me trouve en face d'un cerf qui se demande : « Qui c'est celui-là ? » Ou lorsque, fatigué d'avoir bramé, il se couche à 15 mètres de moi ou encore lorsqu'un groupe de biches s'arrête à 20 mètres pour laisser téter les faons : la tendresse animale dans toute sa mystérieuse intimité. Quel spectacle dont je suis le témoin privilégié !

Je ne chasse pas moi-même mais je ne peux m'empêcher de penser que l'être humain a toujours vécu de la chasse. Le chasseur digne de ce nom respecte les animaux. C'est aussi son intérêt.

Le brame 2020 est terminé, vive le brame 2021 !

Espérons que la gestion rigoureuse de l'ONF concernant la limitation de la faune nous permettra d'admirer encore longtemps ce magnifique animal qui fait partie intégrante de nos forêts.

Henri Steyer
Photos : Henri Steyer

La Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire

SAUVEGARDE DES DÉPOUILLES DE SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE

À l'origine, la loi du 29 décembre 1915 concernant les lieux de sépulture à établir pour les soldats des armées françaises et alliées décédés pendant la Première Guerre mondiale prévoyait que tous les soldats précités reposeraient dans des sépultures perpétuelles aménagées et entretenues aux frais de l'État. La possibilité de restituer les corps de ces militaires à leurs familles a été instaurée ultérieurement, par l'article 106 de la loi du 31 juillet 1920 portant fixation du budget général de l'exercice 1920. Ces deux textes sont désormais intégrés au code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG), respectivement sous les articles L.522-1 et L.521-1.

Dès lors, aux termes des dispositions du CPMIVG précité, seules sont aujourd'hui entretenues aux frais de l'État, à titre perpétuel, les tombes des soldats bénéficiaires de la mention : « Mort pour la France », pour lesquels la famille a choisi de laisser leur sépulture sous la sauvegarde de l'État, sur le lieu de leur première inhumation, dans une nécropole nationale ou dans un carré spécial au sein d'un cimetière communal. Dans l'hypothèse où la famille demande la restitution du corps d'un soldat mort pour la France, l'article L.521-3 du CPMIVG prévoit que celle-ci perd le droit, dès la restitution, à l'entretien perpétuel de la sépulture aux frais de l'État. Le régime juridique applicable est alors celui des sépultures privées situées au sein des cimetières municipaux, tel qu'il est défini par les articles L.2223-1 et suivants du code général des collectivités territoriales précisant les obligations des communes envers les sépultures implantées sur leur territoire. Il incombe alors aux familles d'en prendre soin, sans qu'il leur soit possible d'obtenir la réinhumation du corps dans une nécropole nationale ou dans un carré communal. Si la restitution des corps est restée minoritaire s'agissant des soldats tombés durant la Première Guerre mondiale (300 000 corps restitués sur 1 400 000 tués environ), elle s'est progressivement généralisée lors des conflits postérieurs, pour devenir la règle en ce qui concerne les morts pour la France des opérations extérieures.

De cette dernière « génération du feu », seuls 4 soldats sont inhumés dans des sépultures perpétuelles entretenues aux frais de l'État, sur un total de plus de 500 morts pour la France. Une modification de la réglementation en la matière, aboutissant à la prise en charge par l'État de la préservation des tombes des militaires morts pour la France restitués aux familles n'est pas envisagée. Le dispositif actuel, qui offre une réelle protection à l'ensemble des sépultures de nos militaires morts pour la France, et qui respecte l'option choisie par les familles quant au lieu d'inhumation, préservant la mémoire de ces soldats, ne semble pas devoir être remis en cause. Les communes aujourd'hui, confrontées à l'abandon de concessions de soldats morts pour la France, font souvent le choix de prendre à leur charge l'entretien de ces tombes, à titre d'hommage rendu aux défunts. D'autres choisissent de transférer les restes dans un ossuaire sur lequel elles font apposer une plaque commémorative mentionnant la qualité de mort pour la France des défunts et honorant leur mémoire

M. René Moser 03.87.06.42.26 .
Président départemental des M M de la Moselle .
Président de la 794° section des M.M. du pays de Bitche.
Major Honoraire de la Gendarmerie Nationale

De la menuiserie artisanale Neiter à « Des Racines à la Cime … »

Nicolas Neiter

C'est en 1964 que Nicolas Neiter, originaire de Lemberg et menuisier de profession, établit son atelier dans une annexe de sa maison au 13 rue du Moulin. C'est avec quelques outils et une petite charrette que Nicolas arpentait les rues du village pour effectuer ses travaux de menuiserie. Son fils, André, le rejoignit à l'âge de 14 ans, après son certificat de fin d'études. En 1976, ce dernier reprit la menuiserie. En 2000, l'atelier fut rénové, agrandi et mieux équipé. Il comptait alors 4 salariés. Frédéric, fils d'André, intégra l'entreprise en 1999.

Vous l'aurez compris, ***Des Racines à la Cime*** est une histoire de famille et de passion …
Cette histoire se perpétue désormais à travers le savoir-faire de Frédéric dont nous vous présentons le portrait et le témoignage …

Son parcours

« Petit, j'aidais déjà mon père et mon grand-père à l'atelier. Quand mes amis partaient jouer dans le village, je passais mes mercredis et mes samedis entre la raboteuse et la scie à ruban … ! C'est à l'âge de 17 ans que j'ai commencé à travailler dans l'entreprise, aux côtés de mon père. A 19 ans, j'ai passé avec succès mon CAP, mon BEP et mon Brevet de Compagnon en Menuiserie. En 2002, j'ai obtenu mon Brevet Technique des Métiers et plus tard, en 2008, mon Brevet de Maîtrise en Ebénisterie.

André Neiter

Lorsque mon père a pris sa retraite, je me suis tourné vers la formation car je ne me sentais pas encore assez mûr pour gérer seul une entreprise. Je suis devenu éducateur spécialisé en menuiserie. J'aidais alors de jeunes adolescents à reprendre un cap et gagner confiance en eux, à trouver le goût du travail bien fait en partageant ma passion et mon savoir-faire. Après cette expérience qui a enrichi humainement mon métier, j'ai travaillé dans différentes entreprises, en France et à l'étranger.

C'est à l'âge de 39 ans, après avoir pris suffisamment de recul sur mon métier et réfléchi à mes aspirations, que je me suis résolu à revenir aux sources de ma vocation et à relancer l'entreprise familiale avec l'aide et le soutien de mon épouse et de ma famille. Je désirais faire valoir ce qui m'attire le plus dans ce métier : le travail du bois massif, matière authentique, noble et vivante. »

Ses valeurs

« Soucieux de perpétuer un art ancestral, le bois massif est à l'honneur et incarne la ligne conductrice de mes projets. Je travaille en particulier les essences locales telles que le chêne, le hêtre, le frêne, le charme, le pin ou l'érable que nous trouvons dans notre belle région des Vosges du Nord. Je souhaite, à travers mon métier, promouvoir la fabrication artisanale française. Je m'approvisionne auprès de fournisseurs me garantissant un bois de haute qualité et de préférence labellisé afin de certifier un bois issu de forêts gérées durablement. »

Frédéric Neiter

Le nouveau nom de l'entreprise

« Ma passion et mon savoir-faire, je les tiens de mes Racines. Petit-fils et fils de menuisier, ce sont ces gestes ancestraux qui ont fasciné mes yeux d'enfant et jalonné mon futur parcours professionnel. Ce sont ces mêmes gestes que je souhaite perpétuer mais également mener vers des projets modernes et innovants. Ce nom est à la fois un hommage adressé à mon père et mon grand-père qui m'ont ancré dans le métier, mais il évoque aussi mon désir de porter un regard nouveau sur ce métier, tourné vers l'avenir. »

Frédéric Neiter

Centre d'Interventions « Les Verriers »

Le 01.09.2020, l'Adjudant-Chef Jean-Luc Burgun, chef de centre de l'Unité Opérationnelle Goetzenbruck-Lemberg « Les Verriers », a fait valoir ses droits à la retraite après 35 années de bons et loyaux services et il a été promu au grade de Lieutenant Honoraire. Engagé au corps de Goetzenbruck le 19.08.1985, il a gravi les échelons en étant nommé Caporal en 1987, puis Sergent en 1989 et enfin Adjudant en 1996. Il fut également moniteur de secourisme en 2004 et il succède au Lieutenant Gérard Fuhrmann en prenant le commandement du Centre d'Interventions le 07.08.2018. Le Centre est à ce jour commandé par le Sergent Michaël Trousset, à qui Jean-Luc Burgun avait accordé sa confiance en le nommant Adjoint au Chef de Centre.

Un Nouvel Engin

Le 25.11.2020, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle a renouvelé sa confiance envers notre Unité Opérationnelle en remplaçant notre Camion Citerne Rural Léger (CCRL) par un engin du même type flambant neuf. En effet après une étude sur notre sollicitation opérationnelle et sur le kilométrage parcouru avec notre ancien véhicule, vieux de seulement deux années, il a été décidé par le Directeur Départemental et le Commandant du service matériel de nous affecter un engin neuf et de glisser notre ancien véhicule vers l'Unité de Montois La Montagne se situant du côté de Metz. Cet engin est particulièrement adapté à nos missions et à notre secteur rural nous permettant d'intervenir à la fois sur les feux dit « urbains » (feu de cheminée, de voiture, de maison…) et les feux de végétaux (feux de récoltes, friches, forêt…).

La Section Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)

La Section JSP « Les Verriers » a été créée il y a un an. Elle regroupe les Jeunes des casernes de Goetzenbruck -Lemberg, Meisenthal-Soucht, Montbronn-Enchenberg et St Louis les Bitche. Ce regroupement est bénéfique car il permet un panel plus large de JSP et de formateurs. La formation s'effectue sur quatre années de septembre à juin. L'incendie et le secourisme y sont enseignés un samedi sur deux et une séance de sport est animée le jeudi soir. A la fin de leur cursus ils seront intégrés au sein de leur centre respectif pour débuter leur engagement de sapeur-pompier volontaire. Il est possible d'intégrer la Section dès l'âge de 12 ans. Les inscriptions se font au mois d'avril en passant simplement à la caserne le samedi entre 17h et 18h.

Le Recrutement

Le Centre de Goetzenbruck-Lemberg compte à ce jour 20 pompiers et effectue près de 140 interventions annuelles. Aujourd'hui, la mission de pompier a évolué puisque 80% de celles-ci concernent le secours à la personne. Il faut savoir que lors d'un arrêt cardiaque, une minute de gagnée représente 10% de chance de survie supplémentaire. Notre population a donc le privilège de bénéficier d'un centre de proximité qui est vital et qui peut sauver des vies. Par conséquent, afin de pouvoir répondre efficacement à notre sollicitation opérationnelle nous recherchons de nouvelles recrues. Si vous avez entre 16 et 55 ans avec un minimum de condition physique (rien d'insurmontable), nous vous invitons à venir pousser les portes de notre caserne pour découvrir ce beau métier et faire naître la vocation qui est en vous. Venez enfiler l'uniforme et vous engager à nos côtés au service de notre population.

Si vous êtes intéressés vous pouvez passer à la caserne le samedi entre 17h et 18h ou prendre contact par mail : goe@sdis57.fr

Michaël Trousset

Conclusion

Décidément 2020 restera dans les annales comme une année noire à tous les points de vue.

Entre le confinement du printemps la semi-liberté et le relâchement de l'été, la pandémie a repris le dessus et à la fin de cette année, les fêtes traditionnelles seront fortement compromises. Il faudra absolument faire le choix entre notre santé et celle de nos proches, dans l'attente d'un vaccin tant espéré et efficace.

Ces derniers mois nous avons eu aussi la peine de perdre plusieurs de nos habitants, dont notre Maire.

Malgré tout cela, la vie doit continuer et le nouveau Conseil Municipal se fera un devoir de poursuivre les travaux en chantier ainsi que les projets initiés lors de la campagne électorale de mars. Ceux-ci sont nombreux et la lecture des délibérations des conseils municipaux vous en donnera la teneur.

Dans le même esprit de continuité, vous pouvez consulter ce bulletin communal qui, je sais, est attendu impatiemment par beaucoup d'entre vous. Même si vous pouvez retrouver l'intégralité de ce bulletin sur notre site internet, nous voulons garder cette édition papier plus conviviale pour beaucoup de personnes.

Vous trouverez dans cette édition vos rubriques habituelles : infos pratiques, histoire locale ainsi que les délibérations du Conseil Municipal.

Ce bulletin est réalisable grâce à l'investissement de tous les auteurs d'articles, les photographes, les correcteurs, le secrétariat et toute l'équipe municipale et son personnel que nous remercions vivement ainsi que nos fidèles annonceurs qui, malgré la crise actuelle, nous soutiennent et nous font confiance.

Mais il me reste un souhait : Quand arriverons-nous à sortir de ce climat anxiogène entretenu en permanence par les médias qui nous abreuvent quotidiennement de nouvelles toutes plus attristantes les unes que les autres ? Pourquoi entretenir ce climat angoissant au lieu de donner des éléments d'analyse, de discernement ? Donner une bonne nouvelle, est-ce une tare ?

En 2020 on ne tolère plus ce qui était acceptable en 1968. On ne veut plus vivre dans l'incertitude, l'imprévisible. Au moindre problème, on accuse l'Etat et on attend de **l'Etat providentiel** une résolution de tous nos problèmes. C'est peut être aussi dû à l'effet pervers de toutes les aides sociales accordées depuis des années. Si on dit couramment que « trop d'impôt tue l'impôt », il en est peut-être de même du social.

A quand le retour du « vivre ensemble », du dialogue et de la concertation, au lieu de la manifestation systématique dès qu'une réforme est engagée. Si nous voulons que la société évolue encore faudrait-il que nos mentalités en fassent de même.

Croyons en l'avenir et au changement. Sortons de ce pessimisme permanent, serrons nous les coudes pour progresser. Soyons enfin optimistes !

Au nom de la Commune nous vous souhaitons, malgré le contexte, de bonnes et joyeuses Fêtes de Noël et une année 2021 pleine de joie et de bonheur.

Christian Amerein

« La nature nous a donné une langue et deux oreilles, afin que nous écoutions le double de ce que nous disons »
Zénon : philosophe grec

Directeur de la publication : Jean-Marc WAGNER, Maire de Lemberg.
Responsable de la rédaction : Christian Amerein.
Ont collaboré à ce numéro : Jean-Marc Wagner, Christian Amerein, Martine Egloff, Jacqueline Gauthier, Mylène Martino, Caroline Oswald, Henri Steyer, Marie Claude Baffaut, René Moser, Pascale Amerein, Mylène Martino, Anne-Marie Steyer, Raymond Oliger, Emmanuelle Muller.
Crédits photos : Marie Claude Baffaut, Caroline Oswald, Henri Steyer, Emilie Poquet, Alain Klein, Christian Amerein, Jean Paul Heitzmann, Mairie de Lemberg.

Diffusion gratuite - Parution semestrielle - Impression à 750 exemplaires par l'Imprimerie Sarregueminoise (SARREGUEMINES)
Dépôt légal : Décembre 2020